

En réponse à l'article de M. J.-M. Zweiacker paru dans le Bulcom du 20 avril 2018

Monsieur Jean-Michel Zweiacker, vous avez le privilège d'habiter dans une rue «Riverains autorisés», à l'écart de toute augmentation du trafic automobile. Profitez-en, vous et votre famille.

Les riverains de routes cantonales et communales subissent en moyenne une augmentation de 2,5% par année. Il est évident que si le projet du quartier des Chauderons se réalise, le trafic automobile augmentera encore dans le village avec son lot de nuisance. Et pour ce qui est de la pollution, votre famille et vous-même serez également touchés.

Laissons de côté le chemin des Chênes et le chemin des Carrières que vous citez dans vos propos, excentrés et occupés principalement par des villas. Par contre, vous n'avez pas vu le photo-montage des Bourguillards (puisque vous n'étiez pas né) réalisé par les opposants à ce projet qui correspondait plutôt bien à la réalité: une verrue dans ce village... mais au moins était-elle bien centrée et donc les investissements publics étaient raisonnables.

Laissez-moi y croire: 50 ans après l'acceptation en votation de ce projet à 52,4% des votants, celui des Chauderons est **REFUSÉ** dans la même proportion!

Vous dites qu'il s'agit d'un projet de qualité favorable à TOUS les habitants, mais comment et pourquoi à TOUS les habitants?

J'ose dire non et j'espère que nous serons nombreux à le dire à un projet totalement excentré dans une zone rurale qui va engendrer un trafic supplémentaire important dans notre

village (qui en ces temps ne manque pas de nouveaux développements comme les Terrasses Volantes et d'autres constructions en cours).

Vos parents ont bien choisi l'emplacement de leur villa. Et chose incroyable, ils y ont vécu de très nombreuses années avec une seule voiture! Jean-Michel Zweiacker et sa famille perpétue cette «tradition».

Regardez autour de vous, c'est une exception... que les habitants des Chauderons ne suivront pas, obligés par l'éloignement de leur habitat de prendre leur voiture pour la moindre course. Et ce ne seront pas des vélos électriques Alibis qui les en dissuaderont!

J'habite dans un quartier situé entre deux gares et proche d'arrêts de trois lignes de bus.

Et pourtant, la plupart de mes voisins ont deux voitures. Certains diront peut-être avec raison qu'avec mon Solex, je pollue davantage qu'une automobile! **Que «Saint-Blaise bouge» oui, mais pas qu'en voiture!** Pour un village ouvert, positif et accueillant, je vous invite à voter 2 x NON le 10 juin.

Une missive trop longue dissuade les lecteurs. Je n'aborderai donc pas la possibilité d'un meilleur développement du village par un dézonage et échange intelligent de certaines parcelles viticoles beaucoup plus proches du centre du village.

Plantons donc de la vigne aux Chauderons, sûr qu'avec le nom de cette parcelle et le réchauffement climatique, nos vigneron saint-blaisois en tireraient d'excellents millésimes.

Laurent Friedli